

Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	12
Effectifs totaux	371
Internationaux	63
Nationaux	278
JEA	1
Volontaires des Nations Unies	27
Autres	2

Aperçu

Environnement opérationnel

- En 2013, le Tchad a été confronté à deux situations d'urgence simultanées, avec l'arrivée sur son territoire de quelque 10 000 réfugiés originaires de République centrafricaine (RCA) et de plus de 30 000 réfugiés soudanais en provenance du Darfour occidental. Ces nouveaux arrivants sont venus grossir les rangs de l'importante population soudanaise qui vivait déjà dans 12 camps de l'est du Tchad et des réfugiés centrafricains installés dans cinq camps au sud du pays. Au 31 août 2013, ils avaient porté le nombre total de réfugiés soudanais à 348 528 et celui des réfugiés centrafricains à quelque 74 131. L'afflux de réfugiés soudanais a nécessité l'ouverture d'un nouveau camp sélectionné par les autorités à Abgadam, dans une région reculée de l'est du Tchad, sur un site offrant suffisamment de terres pour accueillir le bétail. Fin août 2013, les événements survenus dans le nord du Nigéria avaient par ailleurs conduit 553 réfugiés à chercher refuge dans l'ouest du Tchad. En outre, on dénombre plus de 650 réfugiés et demandeurs d'asile dans la ville de N'Djamena.

- Le Tchad poursuit sa politique d'ouverture à l'égard des réfugiés et aucun cas de refoulement n'a été signalé à ce jour.
- Le HCR assure un suivi limité des conditions de protection de quelque 85 000 déplacés internes ayant opté pour l'intégration sur place dans leur région d'accueil. Suite à une directive du Gouvernement tchadien mettant officiellement fin au statut des déplacés à compter de l'année 2012, le HCR prévoit de mettre un terme à ses activités d'assistance auprès de ces populations en 2014.
- Bien que la situation politique et les conditions de sécurité demeurent stables au Tchad, le climat qui règne au Soudan, en RCA et, dans une moindre mesure, au Nigéria voisins risque de se détériorer encore. En 2014, le HCR prévoit l'arrivée de nouveaux réfugiés en provenance de RCA, du Soudan, voire du Nigéria.
- En 2014, le HCR entend faciliter le rapatriement librement consenti d'un certain nombre de Tchadiens encore réfugiés à l'étranger (jusqu'à 548 au Cameroun et un millier au Gabon).
- Le Gouvernement tchadien a accepté de continuer à offrir une protection aux travailleurs humanitaires et aux réfugiés dans le cadre du Détachement pour la protection des humanitaires et des réfugiés (DPHR), qui remplacera le Détachement intégré de sécurité.
- En 2014 et 2015, le Gouvernement tchadien devrait continuer à offrir une protection internationale aux réfugiés, comme il l'a fait depuis le début des crises soudanaise et centrafricaine en 2003. Il est à espérer que les autorités accorderont plus de terres arables aux réfugiés et que ceux-ci continueront à bénéficier des services publics de santé et d'éducation.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 et 2015 dans le cadre de son opération au Tchad seront, selon ses prévisions : les réfugiés soudanais qui ont fui le conflit au Darfour en 2003 et les nouveaux arrivants chassés par les affrontements interethniques au Darfour occidental ; les réfugiés centrafricains qui ont demandé l'asile en raison de l'instabilité politique régnant dans leur pays et qui ont continué à affluer vers le Tchad depuis 2003 ; les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains, pour la plupart originaires de la République démocratique du Congo (RDC), du Soudan et de la RCA. À ceux-là s'ajoute un petit nombre de Nigériens arrivés en juillet et août 2013, qui vivent au sein de la population locale dans la région du lac Tchad.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Rép. centrafricaine	86 000	78 000	98 000	91 000	100 000	93 000
	Nigéria	550	550	1 000	1 000	1 500	1 500
	Soudan	362 000	352 000	383 000	373 000	394 000	385 000
	Pays divers	410	410	500	500	600	600
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	60	60	100	100	150	150
	Rép. dém. du Congo	110	110	120	120	130	130
	Soudan	10	10	20	20	20	20
	Pays divers	90	90	110	110	140	140
Réfugiés rapatriés durant l'année	Tchad	360	360	1 000	1 000	1 000	1 000
Déplacés internes	Tchad	90 000	90 000	-	-	-	-
Total		539 590	521 590	483 850	466 850	497 540	481 540

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2014, le HCR vise à renforcer la capacité des autorités nationales à garantir un environnement de protection favorable aux populations réfugiées au Tchad. L'Organisation coopérera avec la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR) et avec les pouvoirs publics pour encourager l'adoption du projet de loi sur les réfugiés, accélérer la délivrance de documents d'état civil, notamment d'actes de naissance pour les enfants réfugiés soudanais, et améliorer l'enregistrement et la vérification de la population réfugiée.

Le Haut Commissariat poursuivra par ailleurs ses activités dans les secteurs vitaux, tels que la fourniture d'eau, de vivres, d'abris, de soins de santé et de services d'assainissement aux réfugiés soudanais et centrafricains. Compte tenu de la situation prolongée de la majorité des personnes réfugiées au Tchad, l'amélioration des moyens de subsistance demeurera une priorité en 2014, en étroite coopération avec les autres institutions des Nations Unies, les organisations de développement et le Gouvernement. Le HCR s'attachera également à accroître l'accès à l'éducation pour les enfants déscolarisés, en particulier les filles, ainsi qu'à améliorer la qualité de l'enseignement dispensé.

Les besoins des Soudanais récemment arrivés au camp d'Abgadam restent considérables. Le HCR et ses partenaires continueront à aménager le site en poursuivant les efforts déployés en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène et

de santé, afin de garantir au moins le respect des normes minimales. L'éducation et le soutien à l'agriculture et à l'élevage seront toujours prioritaires, sachant que les nouveaux arrivants soudanais sont principalement des populations pastorales ayant besoin de terres.

L'Organisation veillera également à ce que les réfugiés centrafricains récemment arrivés bénéficient d'une protection et d'une assistance vitale, en facilitant leur intégration dans les camps existants ou dans les villages d'accueil.

En 2013, l'Organisation a lancé dans le sud du Tchad une stratégie pilote consistant à porter assistance aux nouveaux arrivants et à leurs communautés d'accueil en vue de promouvoir l'autosuffisance des réfugiés, de réduire leur dépendance et de renforcer les capacités et les services locaux, notamment dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation. En 2014, le HCR développera cette approche pour en faire bénéficier les populations réfugiées dans d'autres régions du pays.

En ce qui concerne les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains, l'accent sera mis sur une meilleure intégration dans les programmes nationaux d'éducation, de santé et d'aide sociale. Le soutien aux activités de subsistance sera maintenu en 2014.

Sachant qu'il est peu probable que les conditions qui règnent dans leurs pays d'origine (Soudan et RCA) deviennent propices à un rapatriement librement consenti en 2014, le HCR s'efforcera d'obtenir la réinstallation des réfugiés soudanais et centrafricains. Les activités visant à améliorer la coexistence avec les communautés locales seront également poursuivies.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Besoins de base et services essentiels			
État de santé de la population amélioré			
Le HCR vise l'intégration progressive des services en faveur des réfugiés dans les programmes de santé nationaux, grâce notamment à la supervision de l'ensemble de ces services par le ministère de la Santé et à l'harmonisation des soins de santé primaires destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil.			
Mesure dans laquelle les personnes ont accès aux établissements nationaux/publics de santé primaire	Réfugiés centrafricains	100 %	60 %
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	100 %	30 %
Nombre de personnes orientées vers des soins médicaux secondaires et tertiaires	Réfugiés centrafricains	700	100
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	3 000	1 000
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Le HCR coopérera étroitement avec le ministère de l'Éducation et d'autres partenaires, tels que l'UNICEF, pour promouvoir l'intégration des réfugiés dans le système éducatif national, avec le suivi et la gestion des écoles par le ministère ainsi que le recrutement et le paiement d'enseignants plus qualifiés. Moyennant un financement suffisant, tous les enfants d'âge scolaire relevant de l'intervention d'urgence devraient bénéficier de l'enseignement primaire existant dans les camps de Dosseye et Belom.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés centrafricains	7 336	Domaine prioritaire
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	63 863	Domaine prioritaire
Pourcentage d'enfants d'âge scolaire scolarisés dans le primaire	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad/ intervention d'urgence	80 %	Domaine prioritaire
Nombre d'élèves scolarisés dans le premier cycle du secondaire	Réfugiés centrafricains	750	90
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	15 000	8 000

Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu

En 2014, la priorité consistera à maintenir le niveau d'approvisionnement en eau potable, tout en renforçant la participation communautaire à la gestion de l'eau. En moyenne, tous les camps de réfugiés devraient disposer de 20 litres d'eau potable par personne et par jour, sauf dans la situation d'urgence des réfugiés soudanais.

Nombre de puits creusés avec succès	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	24	7
Nombre de générateurs/pompes entretenus	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	60	15
Nombre moyen de litres d'eau potable disponibles par jour	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad/ intervention d'urgence	15 litres	2 litres

Autonomisation et autogestion communautaires

Ressources naturelles et environnement commun mieux protégés

Les activités prévues en 2014 sont basées sur une stratégie en trois volets : reboisement, stimulation de la régénération du milieu naturel par la mise en place de zones tampon et distribution de jeunes plants. Cette stratégie doit permettre une utilisation plus optimale et plus durable des ressources, ainsi qu'une diminution de la dégradation écologique causée par la ponction sur les ressources existantes résultant de la présence des réfugiés.

Nombre d'hectares plantés	Réfugiés centrafricains	30	15
Nombre d'arbrisseaux plantés	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	450 000	100 000

Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés

Le HCR et ses partenaires favorisent les activités agricoles et pastorales ainsi que les activités génératrices de revenus, afin d'accroître les moyens de subsistance et l'autosuffisance des réfugiés.

Nombre de personnes recevant des kits de production ou des intrants pour l'agriculture, l'élevage ou la pêche	Réfugiés centrafricains	18 000	6 000
Nombre de petites associations entrepreneuriales formées/soutenues	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	1 000	850

Solutions durables

Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé

En 2014, l'Organisation soumettra 1 600 demandes de réinstallation. Les réfugiés ayant des besoins de protection spécifiques et les familles vulnérables seront prioritaires.

Nombre de formulaires de réinstallation soumis	Réfugiés centrafricains	116	Aucun
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	500	Aucun
Nombre de personnes bénéficiant d'une intervention du HCR pour faciliter leur départ	Réfugiés centrafricains	350	Aucun

Processus de protection et documents adéquats

Enregistrement des faits d'état civil et délivrance des documents renforcés

En 2014, le HCR et ses partenaires favoriseront la délivrance d'actes de naissance aux réfugiés soudanais nés au Tchad. Des efforts seront déployés pour que le retard accumulé au cours des cinq dernières années (2008-2012) soit épongé et pour que des certificats soient délivrés aux nouveau-nés.

Nombre de personnes bénéficiant d'une aide pour l'enregistrement de faits d'état civil ou la délivrance de documents d'état civil	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	1 200	200
Nombre d'enfants enregistrés et recevant un acte de naissance dans le cadre de la procédure normale de déclaration des naissances	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	65 450	31 450

Environnement de protection favorable

Législation et politique élaborées ou renforcées

Le HCR renforcera ses efforts de plaidoyer et organisera des ateliers pour faire connaître la législation nationale sur les réfugiés et l'asile après son adoption. Les agents des services d'immigration, les policiers, les gendarmes, les juges, les procureurs et les autorités locales seront les principaux bénéficiaires de ces formations.

Nombre de réunions, d'ateliers et de séminaires organisés	Réfugiés centrafricains	3	Aucun
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	8	Aucun

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection de l'enfance renforcée

Le HCR renforcera les moyens de prévention et d'intervention en matière de protection de l'enfance en créant ou en appuyant des mécanismes communautaires. Cela passera notamment par la sensibilisation des communautés aux droits des enfants, l'instauration ou le renforcement de mécanismes de coordination (orientation), la mise en œuvre de programmes pour les adolescents déscolarisés et le suivi des cas individuels.

Nombre d'évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant menées à bien	Réfugiés centrafricains	500	Domaine prioritaire
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	1 000	Domaine prioritaire
Nombre d'adolescents participant à des programmes ciblés	Réfugiés centrafricains	900	Domaine prioritaire
	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	21 750	Domaine prioritaire

Risque de violence sexuelle et sexiste réduit et qualité de la réponse améliorée

Le HCR et ses partenaires prévoient d'améliorer le soutien apporté aux victimes de violences sexuelles et sexistes. Sachant que la prévention et le traitement de ces violences dépendent de l'implication active des autorités locales et des chefs de communautés, des campagnes de sensibilisation seront en outre lancées.

Nombre de comités/groupes communautaires chargés de la prévention et du traitement de la violence sexuelle et sexiste	Réfugiés centrafricains	30	Domaine prioritaire
Mesure dans laquelle les procédures opérationnelles standard interorganisations relatives à la violence sexuelle et sexiste sont acceptées et mises en œuvre	Soudanais réfugiés dans l'est du Tchad	100 %	Domaine prioritaire

| Mise en œuvre |

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés et des rapatriés

ONG :

African Initiative for Relief and Development, Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad, Association pour le développement économique et social de Kober, *Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina*, Bureau d'Appui Santé et Environnement, CARE (*Cooperative for Assistance and Relief Everywhere*), Centre de support en santé internationale, *Christian Outreach for Relief and Development*, Comité international de secours, Croix-Rouge du Tchad, Fédération luthérienne mondiale/ *Action by Churches Together*, *Hebrew Immigrant Aid Society*, *International Medical Corps*, *Refugee Education Trust*, Secours catholique pour le développement, Service jésuite des réfugiés

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministères de l'Éducation (primaire, secondaire et tertiaire), ministère de l'Environnement, ministère du Développement pastoral, ministère de l'Agriculture, ministère des Droits de l'Homme, ministère de la Justice, ministère de la Planification, ministère de la Santé publique, ministère des Affaires sociales, ministère des Ressources en eau, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique par le biais de la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR)

ONG :

Action contre la faim, Agence française de développement, Fonds chrétien pour l'enfance, HELP (*Hilfe zur Selbsthilfe e.V.*) - Allemagne, Intermón Oxfam, Médecins sans frontières - Pays-Bas et France

Autres :

BCAH, CICR, FAO, FICR, FNUAP, OIM, OIT, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

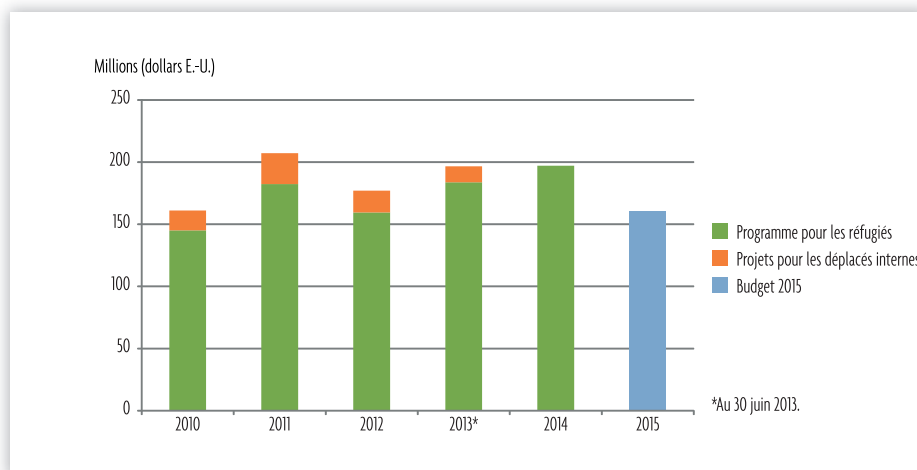
Coordination

Le principal partenaire gouvernemental du HCR au Tchad demeurera le ministère de l'Intérieur, par le biais de la CNARR. Le Haut Commissariat coopérera avec les principaux ministères en vue de l'adoption et de l'application des cadres législatifs pertinents pour les réfugiés. Tous les ministères concernés seront impliqués dans la conception et la mise en œuvre des activités et des projets, en vue d'intégrer progressivement les réfugiés aux programmes nationaux. Les partenariats avec les ONG nationales et internationales seront maintenus, afin de renforcer les programmes communs en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile présents dans le pays. Enfin, le HCR coopérera étroitement avec les autres institutions des Nations Unies et les organisations partenaires pour assurer la bonne exécution des activités d'assistance en faveur des réfugiés.

| Informations financières |

Les besoins des populations réfugiées au Tchad ont régulièrement augmenté depuis 2003 en raison de la croissance démographique naturelle et des nouveaux afflux de réfugiés, en particulier en 2013. Les ressources financières requises pour l'opération du HCR au Tchad ont nettement diminué en 2012 du fait d'autres crises survenues ailleurs dans le monde, puis ont légèrement augmenté dans le budget révisé pour 2013, afin de faire face aux nouvelles situations d'urgence. Suite à la détérioration des conditions de sécurité dans la région et à l'arrivée en 2013 de plus de 40 500 nouveaux réfugiés en provenance du Soudan, de la RCA et du Nigéria, il est devenu impératif d'allouer des ressources supplémentaires au Tchad, où de nombreux besoins élémentaires ne sont toujours pas satisfaits. Le budget destiné à couvrir les besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile présents au Tchad en 2014 s'élève à 197,1 millions de dollars E.-U.

Budget pour le Tchad | 2010–2015



Budget 2014 pour le Tchad | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	183 758 292	12 826 683	196 584 975
Environnement de protection favorable			
Droit et politique générale	726 650	0	726 650
Accès à l'assistance juridique et recours	1 770 183	0	1 770 183
Sous-total	2 496 833	0	2 496 833
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissement de profils	3 389 379	0	3 389 379
Procédures de détermination du statut	350 708	0	350 708
Documents individuels	3 077 228	0	3 077 228
Enregistrement et documents d'état civil	2 445 365	0	2 445 365
Sous-total	9 262 680	0	9 262 680
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Protection contre la criminalité	5 214 381	0	5 214 381
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	6 375 721	0	6 375 721
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	487 251	0	487 251
Protection des enfants	2 678 842	0	2 678 842
Sous-total	14 756 195	0	14 756 195

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Besoins de base et services essentiels			
Santé	24 195 252	0	24 195 252
Santé procréative et services liés au HIV	6 050 286	0	6 050 286
Nutrition	7 364 567	0	7 364 567
Sécurité alimentaire	3 704 432	0	3 704 432
Eau	6 093 815	0	6 093 815
Assainissement et hygiène	7 153 288	0	7 153 288
Abris et infrastructure	10 293 433	0	10 293 433
Accès à l'énergie	14 813 192	0	14 813 192
Articles ménagers de base	5 372 834	0	5 372 834
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	2 505 620	0	2 505 620
Éducation	17 313 423	0	17 313 423
Sous-total	104 860 141	0	104 860 141
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1 724 358	0	1 724 358
Coexistence avec les communautés locales	1 945 898	0	1 945 898
Ressources naturelles et environnement commun	8 499 911	0	8 499 911
Autosuffisance et moyens d'existence	17 425 179	0	17 425 179
Sous-total	29 595 345	0	29 595 345
Solutions durables			
Stratégie de solutions globales	325 691	0	325 691
Retour volontaire	2 031 512	0	2 031 512
Intégration	3 704 341	0	3 704 341
Réinstallation	2 418 257	0	2 418 257
Sous-total	8 479 801	0	8 479 801
Direction, coordination et partenariats			
Gestion et coordination des camps	1 191 386	0	1 191 386
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	431 261	0	431 261
Sous-total	1 622 647	0	1 622 647
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	20 393 134	0	20 393 134
Gestion des opérations, coordination et appui	5 602 731	0	5 602 731
Sous-total	25 995 865	0	25 995 865
Total du budget 2014	197 069 508	0	197 069 508